



TOUR DU CANTON 2010

ÉTAPE DE VEIGY-FONCENEX DU 2 JUIN 2010

Organisation : Les Traînes-la-Grolle

PROCÈS-VERBAL N° 3 DU 27.11.2009

PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : Les membres du Conseil municipal, Monsieur le Maire, ses Adjoints et les Conseillers municipaux;
Jacques PASQUIER, Lionel BOZON, Luc MICHELOT, Muriel COMPAN

Présentation du diaporama préparé par Jacques PASQUIER aux membres du conseil en insistant sur plusieurs points importants :

- l'investissement massif des associations de Veigy (13 à ce jour ont répondu favorablement)
- des parcours qui traversent le village dans sa majorité (par le village, pour le village)
- besoin de l'expérience de la mairie et de ses services du fait, entre autre, de leur expertise en matière administrative (demandes d'autorisations....)

A la fin de la présentation, le conseil nous a interrogé et a présenté certaines objections :

M. le Maire

- pense qu'il ne faut pas amener de véhicule au centre de Veigy-Foncenex (en dehors des officiels et bénévoles accrédités)
- **LA SECURITE** : pour garantir une sécurité optimale à la course et aux participants il faudrait fermer à la circulation les routes d'accès au village, à savoir :
 - fermer la route des Voirons, information à partir du rond point de Tholomaz
 - fermer la route de France (à la douane)
 - fermer la route du Chablais : qui serait réservée à l'accès des secours.
- Un **point important** : qu'en est-il du coût des secours (et du budget prévisionnel)
- **Question** : pourquoi ne pas avoir proposé un parcours transfrontalier avec la commune de Gy, ce qui aurait permis d'utiliser le potentiel de parcage de véhicules et une navette transportant les coureurs
- **Réponse** : on veut montrer que Veigy-Foncenex est capable d'organiser une épreuve de ce type en utilisant toutes les forces vives du village. De plus cela viendrait complexifier l'organisation
- **Le parcage des véhicules** : les TPG desservent le village, aussi faudra-t-il voir avec eux pour l'organisation de navettes en direction de Veigy-Foncenex, faire garer les coureurs « un peu loin » ne pose pas de problème majeur : « s'ils sont capables de courir 8 kms ils peuvent marcher 10 minutes au plus ! » Il a été rappelé au conseil que le site du Tour du Canton est un bon outil de communication permettant d'avertir les coureurs de la faiblesse du nombre de places de stationnement.
- **Réticences** : Certains membres du conseil ont exprimé certaines réticences quant à cette épreuve compte tenu des informations obtenues auprès des élus de Meinier. Il leur a été rappelé que Meinier avait été dans une situation très particulière, parce que mise à contribution pour l'étape que trois semaines avant qu'elle ne se déroule. Nous avons plus de 6 mois !

AVIS DU CONSEIL : Le conseil municipal donne un accord de principe pour l'organisation de cette étape du tour du canton, mais demande au comité de pilotage de lui fournir une liste nominative des bénévoles qui s'engagent à participer à cet événement.